

Décision

Générale

colonial

Décision n° 69-749/SG/FIN autorisant M. Abdi Fahiyé à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, Lotissement du Stade .

n° 69-749/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
16 mai 1969

Numéro JO
n° 12 du 10/06/1969

Date du numéro
10 juin 1969

TEXTE INTÉGRAL

M. Abdi Ahmed Fahiyé est autorisé à acquérir un immeuble, sis à Djibouti, lotissement du Stade, maison type II-A n° 708-1, et faisant partie d'un terrain plus vaste immatriculé au Livre foncier du Territoire sous le numéro 785 au nom de la Société Immobilière de Djibouti et du T.F.A.I.